



République Française
Liberté, Egalité, Fraternité

Département du Loiret
Arrondissement d'Orléans
Commune d'Ingré

DÉCISION N° DC.21.034
portant sur

**Le renouvellement d'une concession de terrain dans le Cimetière communal
d'Ingré à Monsieur et Madame L**

Le Maire,

Vu la délibération n° DL.20.029 du conseil municipal en date du 28 mai 2020 autorisant le maire par délégation à prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière,

Vu la délibération n° DL.20.073 du conseil municipal en date du 20 septembre 2020 fixant les tarifs des différentes concessions,

Vu la demande présentée par Monsieur et Madame L
communal tendant à renouveler une concession de terrain dans le Cimetière

DÉCIDE

Article 1^{er} : il est décidé d'accorder dans le cimetière communal, au nom des demandeurs susvisés et à l'effet d'y fonder la sépulture particulière indiquée, une concession d'une durée de 30 ans, de 2,00 m² superficiels, rang L2 emplacement 1317, enregistrée sous le n° 2021-07, à compter du 25 mars 2021.

Article 2 : Cet emplacement est accordé à titre de :

- renouvellement de la concession accordée le 25 mars 1991

Article 3 : La concession est attribuée moyennant la somme totale de 183,45 € (cent quatre-vingt-trois euros et quarante-cinq centimes) qui sera versée dans la caisse du Trésor Public suivant quittance du 26 mars 2021.

Article 4 : La présente décision sera transcrite au registre des décisions du Maire.

Article 5 : Le Maire d'Ingré est chargé de l'exécution de la présente décision dont une ampliation sera adressée à :

- Madame la Préfète du Loiret et de la Région Centre-Val de Loire
- Monsieur le Receveur Percepteur d'Ingré
- Monsieur et Madame L.

A Ingré, le **02 AVR. 2021**

Le Maire,



Christian DUMAS.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été :

Transmis au représentant de l'État le : **02 AVR. 2021**

Publié ou notifié-le : **02 AVR. 2021**

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Acte à classer

DC-21-034

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2021-04-02T09-49-51.00 (MI229309732)

Identifiant unique de l'acte : 045-214501694-20210402-DC-21-034-AR (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : renouvellement d'une concession de terrain dans le
cimetière communal d'Ingré à M. et Mme L

Date de décision : 02/04/2021



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communesActe : DC.21.034 - Concession décision
L .PDF

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 02/04/21 à 09:49

Date 02/04/21 à 09:49

Date 02/04/21 à 09:59

Par LE TUMELIN SylviePar LE TUMELIN Sylvie